



Dijon le 15 décembre 2014

**A Madame l'Inspectrice d'académie  
DASEN de Côte d'Or  
DSDEN de la Côte d'Or  
2G rue du Général Delaborde  
21000 Dijon**

**Objet : Grésilles et Education Prioritaire.**

Madame l'Inspectrice d'académie,

Le Comité Technique Ministériel du 17 décembre ne s'est pas encore tenu que le maire de Dijon comme des élus locaux ont déjà fait savoir par voix de presse, vendredi 12 décembre, qu'un Réseau d'Education Prioritaire serait créé pour les écoles des Grésilles à la rentrée 2015.

Si cette information devait se confirmer, nous regrettons sincèrement que les enseignants des Grésilles et leurs représentants n'aient pas été informés avant.

- Le SE-UNSA 21 veut savoir si effectivement un Réseau d'Education Prioritaire pour les huit écoles des Grésilles va être créé pour la rentrée 2015.
- Si REP il y a, nous voudrions avoir connaissance des modalités de sa mise en place.
- Nous voudrions aussi savoir s'il s'agirait d'un REP supplémentaire pour notre académie, portant le nombre de REP de 22 à 23, ou bien s'il serait question de retirer les moyens quelque part pour les « donner » aux Grésilles ?

Recevez, Madame l'Inspectrice d'académie, nos respectueuses salutations.

**Franck DELÉTRAZ**  
**Secrétaire départemental**  
**SE-UNSA 21**